



Assemblée générale

Distr. limitée
15 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 69 b) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance au peuple palestinien

**Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada,
Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce,
Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lesotho, Lettonie, Lituanie,
Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne,
Portugal, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque,
Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie,
Slovénie, Suède et Ukraine : projet de résolution**

Assistance au peuple palestinien

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Andorre, Arabie saoudite, Bangladesh, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert,
Chili, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie,
Guinée, Honduras, Liechtenstein, Mali, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pérou,
République de Corée, Saint-Marin, Sénégal, Serbie et Turquie**

